



Limeuil



Limeuilloises, Limeuillois,

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal. Ces six années sont passées extrêmement vite et les élus ont été bien occupés par les nombreux dossiers importants pour le développement de notre belle commune. D'ici la prochaine élection municipale du 15 mars 2026 beaucoup de travail reste à accomplir. En effet, de nombreux chantiers sont en cours, d'autres sont en fin d'études et seront lancés dès le début de l'année prochaine.

Chers administrés

Ainsi s'achève l'année 2025 avec une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits interminables.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité.

Elle est la garante de la continuité du service public.

La commune crée du lien et rassemble les administrés.

Je demeure un maire heureux de voir l'évolution de notre village même si beaucoup reste à faire.

Que chacune et chacun soient remerciés pour son œuvre au service de la collectivité.

A la mairie nous continuons à travailler avec sérieux et rigueur. La commune reste garante de la continuité du service public pour tous et partout sur notre territoire.

Notre commune est connue pour sa vitalité que ce soit au plan associatif ou municipal. Cette énergie vient des femmes et des hommes de tous âges qui peuplent et font vivre nos territoires.

C'est pourquoi il est si important de mettre à jour les principales caractéristiques de notre population. Le recensement qui s'étalera du 15 janvier au 14 février permettra à l'INSEE de réaliser la cartographie de notre commune et d'en tirer des statistiques (nombre exact d'habitants, pyramide des âges, taille des familles, types de logements, taux d'activité, ...) avec un focus sur les déplacements domicile-travail.

Je rappelle que la commune ne reçoit pas d'informations individuelles mais uniquement des statistiques agrégées par l'INSEE.

Mot du Maire

Merci de consacrer quelques minutes à remplir le questionnaire que Madame Landon, agent recenseur va vous soumettre. Des réponses complètes et exhaustives permettront de disposer du panorama exact des enjeux de notre population 6 ans après le précédent recensement.

Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

De nombreux changements interviennent dans ce mode de scrutin. Les candidats doivent se présenter sur une liste composée d'au moins 9 personnes et pouvant compter jusqu'à 13.

Le conseil municipal sera toujours composé de 11 élus.

Toute modification du bulletin (rature, remplacement de candidats) rendra le vote nul.

Le vote se fait par liste entière composée de façon paritaire (autant d'hommes que de femmes).

Le représentant de la commune au conseil communautaire sera automatiquement le maire. Un éventuel second tour est prévu le 22 mars.

Rappel : pour pouvoir voter, il faut être inscrit !

Les électeurs peuvent vérifier leur situation sur le site service-public.gouv.fr. Il est possible de vous inscrire si vous remplissez les conditions en vous présentant en mairie (au plus tard le 6 février) ou en allant sur Internet (jusqu'au 4 février seulement). Renseignez-vous bien sur les documents indispensables à fournir !

Je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier à 16 h pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle de la maison Linarès (château). Je vous présenterai les faits marquants de l'année écoulée et nous inaugurerons la salle Francis HERVE pour honorer sa mémoire.

Un moment de convivialité propice aux échanges avec les élus terminera cette cérémonie

Au nom des élus, je vous souhaite de passer de belles fêtes et je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Carpe DIEM

Votre Maire,
Jean-Claude HERVÉ

Poème : 14-18 Folie meurtrière

De Jacques Hubert FROUGIER

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18 C'était la grande guerre
14-18 C'était la der des ders

Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière



La vie de la commune



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Dépôt de gerbe à la Stèle Chateaureynaud

Un nouveau label !

Le 22 novembre a eu lieu l'officialisation du label FFVE (Fédération française des véhicules d'époque) en présence de Monsieur JOYEUX, responsable régional de l'association, de Madame CHEVALIER vice-présidente du comité départemental en charge du tourisme et de Madame FAURE, conseillère départementale. Limeuil est la quatrième commune à être labellisée après Villefranche du Périgord, Hautefort et Saint Geniès.

La commune s'engage à offrir un lieu de stationnement sécurisé et attractif pour les véhicules anciens, fournir des informations touristiques et faciliter l'accueil des rassemblements et de randonnées en voitures d'époque. La commune profite d'animations gratuites, de mieux faire connaître les attraits de notre commune et générer une activité supplémentaires pour les acteurs locaux ,restaurateurs, hôtel, ou lieux touristiques.



La vie de la commune



Rassemblement Vieux tacots



Extension atelier municipal



Vue des Décorations de Noël depuis le pont

Cette année, l'école maternelle de Limeuil accueille 27 élèves, 15 petits et 12 moyens !
Une nouvelle Atsem, Mme Doublet Patricia a également fait sa rentrée.

Pour la semaine du goût, du 13 au 17 octobre, les enfants ont observé et goûté des fruits d'automne. Puis, nous avons préparé des jus de fruits avec les fruits frais pour le plus grand plaisir de leurs papilles. Sur cette même semaine (avant les vacances de Toussaint), nous sommes allés nous balader sur la voie verte pour admirer les belles couleurs de l'automne et ramasser de petites trouvailles (feuilles, maïs, pomme, fleurs, glands,...).

Des ateliers de pâtisserie ont été menés après les vacances avec l'aide de Jérôme pour prolonger la semaine du goût.

La Directrice, Laure GOSSARE



Notre prochaine animation ouvert à toutes et tous (sauf pluie) sera le samedi 20 décembre à 14 h avec un concours de pétanque en doublette ouvert à toutes et tous (licenciés ou non) sur le terrain de pétanque situé près du stade de football.

Au moins 2 parties assurées par doublette. Participation 10 euros par participant.

La recette totale sera intégralement reversée à l' association TELETHON.

Nous vous y accueillerons avec plaisir et du vin chaud si vous le souhaitez.



Marché potier

Nous avons organisé cette année la vingt huitième édition du marché potier les 26 et 27 juillet 2025.

Malgré quelques gouttes d'eau le matin, les deux jours se sont très bien passé. Pas tout à fait comme à l'accoutumé. Il y a eu un courant régulier de visiteurs sans grandes vagues. Le côté promenade au milieu de beaux objets était au rendez vous. Les visiteurs sont venus jusqu'au dimanche en fin d'après midi, acheteurs jusqu'à la fin de la journée.

Les exposants étaient ravis et le public aussi, nous avons eu beaucoup de bons retours.

Les potiers étaient un peu plus nombreux que ces dernières année et la diversité des stands était remarquable, beaucoup étaient lumineux et colorés, étonnantes, souvent. Cette succession des stands de céramique soigneusement disposés était un joyeux régal pour les yeux.

Il y avait beaucoup d'exposants nouveaux, de nouveaux objets à découvrir et bien sur d'autres à retrouver comme chaque fois.

Mathieu Duval, artiste à l'honneur, lançait vers le vide d'étranges formes ajourées dont l'équilibre ne tenait qu'à ...un fin ruban de terre relié à ses voisins. La cuisson qu'il a faite le dimanche soir n'a pas eu beaucoup de public mais s'est fort bien passée, sans casse aucune, malgré un vent très fort.

La création de jarres à la corde par Bernard Dupouy a aussi étonné et intéressé beaucoup de visiteurs.

Quelques personnes ont pu expérimenter les mains dans la terre et sur le tour avec George Aston, potier au Moustier.

La librairie «Grains de lire» de Lalinde était présente un peu en arrière du marché, sur l'herbe, entre la création de jarres à la corde et l'atelier de George. Sophie, la libraire, avait apporté un choix de livres très intéressants et adaptés à un large public, connaisseurs éclairés ou visiteurs juste sensibles à la céramique, pour adultes et pour enfants.

L'atelier des enfants toujours animé par Charline Charmette de l'association Banzaï aux Eyzies a eu un franc succès.

Ce fut une très belle année.

Nous remercions cette année encore les sponsors, artisans et commerçants de Limeuil qui nous soutiennent. Nous remercions la commune, Monsieur le maire et les conseillers ainsi que les employés municipaux qui nous aident toujours et les élus qui ont répondu à notre invitation pour le vernissage. Merci beaucoup aussi à l'équipe des «Dames de Limeuil» qui préparent pour le samedi midi un très joli pot d'inauguration.

L'équipe de l'association s'est enrichie de jeunes potières qui apportent un souffle nouveau. Nous nous remettons au travail depuis octobre pour préparer la prochaine édition, la 29ème, qui aura lieu... (à vos agendas) : les 25 et 26 juillet 2026.

Christine pour l'Association.

Associations



Bonjour à toutes et à tous

Que vous dire une fois encore de l'Association Rives d'Art ?

Chaque année de mai à fin septembre Rives d'Art propose aux habitants de Limeuil et aux gens de passage, des expositions d'œuvres d'art et des concerts.

Quoi de nouveau lors de la saison 2025 ?

Le 22 juillet, pour fêter ses 10 ans, l'Association a organisé un concert aux Jardins Panoramiques, en haut du village. Le public est venu partager un moment de bonheur musical offert par un duo de violon et accordéon, suivi par un quatuor de saxos. Ce fut un vrai succès dans un lieu magnifique de verdure : environ 140 personnes, un temps de rêve, des musiques du monde, de jeunes concertistes talentueux ! Sur invitations de tous ceux qui soutiennent l'Association (adhérents, élus, donateurs particuliers et institutionnels, bénévoles) le concert a été précédé d'un cocktail gourmand - très apprécié - préparé par Mamie'M .

Dans son fonctionnement, RIVES D'ART a pour objectif de s'associer à d'autres acteurs d'animation du village. Merci à la responsable des Jardins Panoramiques et au directeur de Mamie'M d'avoir coopéré à ce projet.



Associations

Les expositions, dans la salle du château, se sont succédées de début mai au 11 septembre. De belles créations diverses, originales : mosaïques, sculptures, peintures, travail du métal, photos, chapeaux, mini statuettes ... Une affluence irrégulière de visiteurs, mais des rencontres riches de questions, d'échanges, d'admiration. L'organisation de ces expositions gratuites est de plus en plus intégrée dans la visite des Jardins.



Associations

En ce qui concerne les concerts : deux concerts ont lieu les 23 et 24 août à La Chapelle St Martin. Un public restreint (une trentaine de personnes chaque fois) est venu écouter le 23 août un trio piano et voix présentant des œuvres sur le thème de la nuit et le 24 août un récital de piano / improvisation sur le thème des étoiles.

Pour l'année prochaine l'Association veut repenser une offre musicale plus variée, hors répertoires classiques, plutôt ouverte sur des musiques du monde.



La Culture traverse les siècles et crée des liens entre les personnes.

Nous sommes convaincus qu'elle est pour tous une source vitale de découvertes et d'émerveillement,
un enrichissement bienfaisant !

Bonnes fêtes de fin d'année !

Pour cette nouvelle saison, le FC Limeuil dépasse encore les 200 licenciés, une nouvelle répartition des équipes permet au terrain de Limeuil de souffler un peu.

En effet, tous les entraînements des équipes de jeunes ont lieu sur les terrains de Saint-Chamassy et de Siorac.

Pour Saint-Chamassy toutes l'école de football

Des U7 jusqu'au U13

Pour Siorac toutes les équipes jeunes à 11 des U14 au U17

Nous tenons à remercier les deux municipalités qui nous accueillent gracieusement sur leur stade, sachant que la mairie de Siorac a fait de gros travaux (environ 70 000 €) pour se mettre aux normes afin de pouvoir jouer des matchs sur sa pelouse.

Toujours grand merci à nos partenaires sans qui le FC Limeuil devrait revoir ses ambitions. La division une coûte très cher, les arbitrages, les sanctions, les lavages des maillots, les engagements plus les frais de districts fait que notre budget tourne encore cette année autour des 70 000 €.

Merci aussi aux deux sponsors qui nous ont permis de changer cette année nos deux abris de touches, il faut dire que les anciens dataient des années 80.

Bravo à tous nos dirigeants, éducateurs, bénévoles et arbitres qui font rayonner le club aux quatre coins du département ; sans eux pas d'équipes.

Cette année encore la mairie de Limeuil est à nos côtés, les tontes sont faites régulièrement et le grand nettoyage des vestiaires par une entreprise spécialisée a fait du bien.

La commune a également participé à la mise en place du sable sur le stade en juin dernier.

Sportivement, trois équipes séniors et huit équipes de jeunes sont tous les week ends sur les stades.

Toutes font leur maximum pour faire briller nos couleurs. La grande satisfaction cette année, est l'intégration de 6 joueurs formées au club dans les formations séniors. Voilà une preuve que la formation marche bien chez nous, que nos éducateurs sont compétents et que l'envie de jouer pour le FC Limeuil est vive.

C'est avec plaisir que l'on voit que le public est toujours derrière nos équipes, preuve que notre club est bien vivant. Cela montre que l'on peut être un petit village, mais avoir l'ambition d'une ville.

Nous ,dirigeants ,devons veiller à ce que le club perdure afin que notre jeunesse trouve toujours du plaisir dans l'effort et la camaraderie.

Bonne année à tous !



Le Saviez-vous ?

Le saviez-vous ?

Vous trouverez à l'extérieur de la chapelle Saint-Martin des traces de cadrans solaires.



Ces cadrans, gravés sur pierre, sont des vestiges de cadrans canoniaux.

Un cadran canonial est une marque lapidaire de petites dimensions que l'on trouve sur les façades sud des édifices religieux médiévaux. Il s'agit d'une sorte de cadran solaire dont la fonction n'est pas de donner l'heure de la journée, mais d'indiquer à une communauté religieuse les instants de début des actes liturgiques qui les réunissent.

Le cadran a la forme d'un demi-cercle divisé en secteurs égaux. Au centre de la partie supérieure une tige horizontale, projetait une ombre servant à indiquer, au long de la journée, les moments de prière. Les tiges d'origine, probablement en bois, ont disparu, laissant un trou circulaire.

Vers le VIIIe siècle, la règle de Saint-Benoît, utilisée par les bénédictins et plus tard aussi par les cisterciens, s'impose. Les sept célébrations sont : Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies.

Ces cadrans, à hauteur d'homme, sont souvent situés près de la porte d'entrée.

Jean Baptiste MENAUD MORT POUR LA France

Le saviez-vous ?

Jean Baptiste MENAUD né à Saint-Chamassy le 3 février 1873, il épouse le 9 juin 1899, en mairie de LIMEUIL Jeanne FAURE née au Bugue le 28 juillet 1874.

Mort pour la France le 1er avril 1917, aux EPARGES (Meuse)
Son Nom est Gravé sur le monument aux Morts de
Saint-Chamassy.

Il repose au cimetière de Limeuil.

Cette sépulture est inscrite comme "monument communal" en partenariat avec le comité du Souvenir Français.

Les monuments aux morts communaux ou départementaux sont des supports de mémoire sur lesquels figurent les noms de tous les « morts pour la France » nés, domiciliés ou inhumés dans la commune, tous conflits confondus (inscription prévue dans l'article L515-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre). Ils peuvent prendre des formes très variées allant d'une simple plaque à l'arc de triomphe, en passant par des obélisques ou ensembles de plaques éventuellement accompagnés ou surplombés de statues.

Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
<u>Nom</u>	<u>MÉNAUD</u>
<u>Prénoms</u>	<u>Jean Ba</u>
<u>Grade</u>	<u>en classe</u>
<u>Corps</u>	<u>142 - P. 1.6 ob secy, du e</u>
<u>N°</u>	<u>7187 au Corps. — Cl. 1893</u>
<u>Matricule</u>	<u>1595 au Recrutement Bergerac</u>
<u>Mort pour la France le</u>	<u>1^{er} avril 1917</u>
<u>à</u>	<u>Argouze (Haute)</u>
<u>Genre de mort</u>	<u>tué à l'ennemi</u>
<u>Né le</u>	<u>8 février 1873</u>
<u>à</u>	<u>St-Chamassy</u>
	<u>Département</u> <u>Gordogne</u>
<u>Arr^r municipal (p' Paris ou Lyon),</u>	
<u>à défaut rue et N°.</u>	
<u>Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.</u>	
<u>Jugement rendu le</u>	
<u>par le Tribunal de</u>	
<u>acte ou jugement transcrit le</u>	
<u>à</u>	
<u>N° du registre d'état civil</u>	



Un peu d'Histoire : Les Eparges, la colline maudite

50 000 morts pour une colline

Au loin, vers l'est, la ligne bleutée de la Moselle, allemande en 1914. En contrebas, la plaine de la Woëvre trouée d'étangs. Au sud, un long ruban de villages alignés au pied des collines boisées. Sacré point d'observation que ces hauts de Meuse, premier relief sur lequel on bute en arrivant de Metz! Dès 1914, les Allemands s'en emparent, provoquant les assauts répétés des Français pour reconquérir ces sommets stratégiques. Combats acharnés sous la forêt, le long de la tranchée de Calonne, folles offensives, de février à avril 1915, qui embrasent la crête des Éparges où la tuerie atteint son paroxysme; guerre des mines en 1916 et 1917. Environ 50 000 soldats des deux camps seront tués autour des Éparges et de Saint-Rémy-la-Calonne. Et les restes de 10 000 d'entre eux sont enfouis à jamais dans les entrailles de la colline martyre.

Les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)

Une obligation qui nous protège

Pourquoi débroussailler ?

Protéger des vies
et préserver des biens

Éviter les départs de feu
et limiter sa propagation

Réduire l'intensité
de l'incendie

Faciliter l'intervention
et la sécurité des secours

Le savez-vous ?



80 %
des feux de forêt éclosent à moins
de 50 mètres des habitations

Quelles sont les périodes recommandées pour débroussailler ?

AUTOMNE - HIVER PRINTEMPS ÉTÉ

1^{er} DÉBROUSSAILLEMENT
ET ENTRETIEN ▶ LIMITATION DU
DÉBROUSSAILLEMENT



Risque d'incendie Sensibilité de la biodiversité

Quelles conséquences si je ne débrouasse pas ?

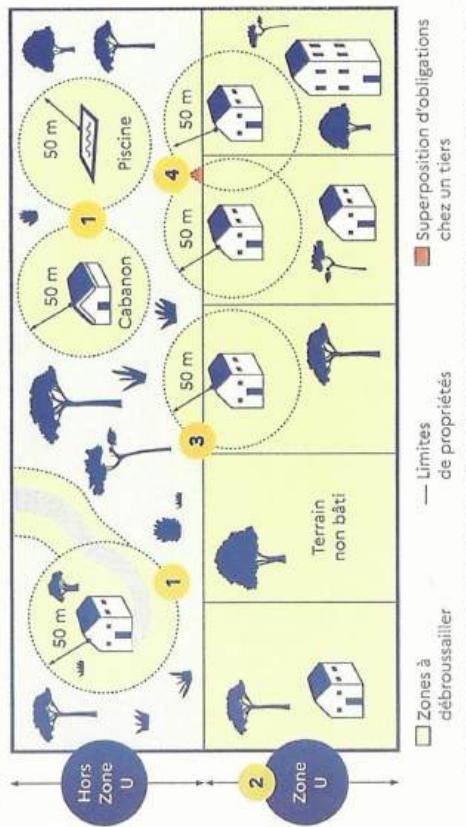
- ▶ La mise en danger des personnes et la perte de biens
- ▶ Une amende administrative de 50 €/m² non débroussaillé
- ▶ Des poursuites pénales
- ▶ Des répercussions sur le régime d'assurance

Où se renseigner ?

- ▶ En mairie
- ▶ Sur le site internet de la préfecture : www.dordogne.gouv.fr

Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage ?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet Géoportal : www.geportail.gouv.fr



Le débroussaillage est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures.

- Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précises dans l'arrêté préfectoral).

- Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.

- En cas de débroussaillage chez mon voisin ?

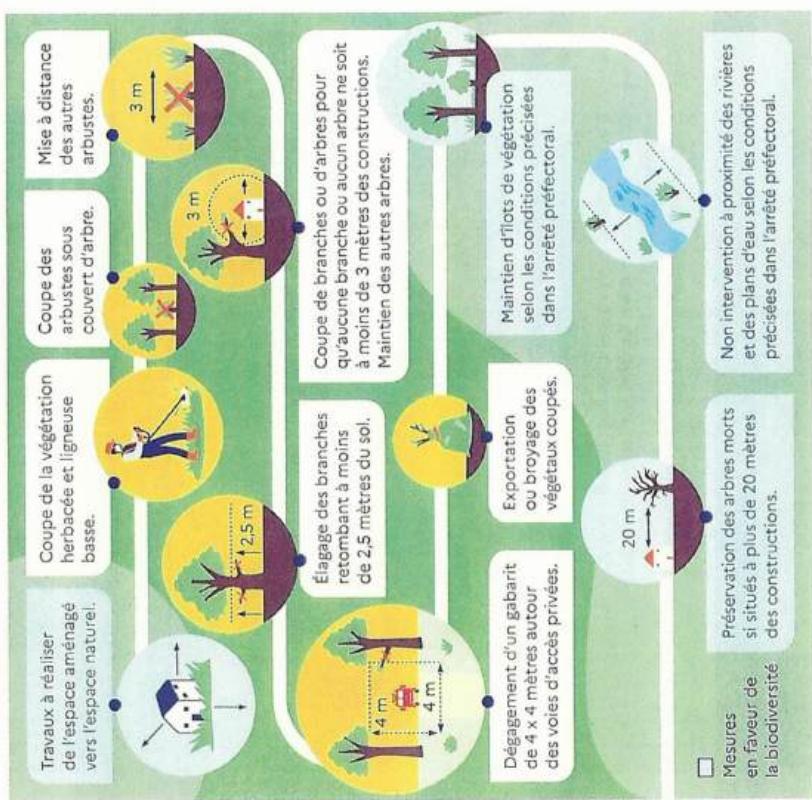
- Si les travaux de débroussaillage se déroulent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).

- En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge.
- En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.

- En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

Comment débroussailler ?

DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER !



En plus des actions présentées sur ce schéma, des mesures dérogatoires existent, et d'autres mesures en faveur de la biodiversité sont à respecter. Le site internet de la préfecture détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

Mariage

31 juillet 2025 : Vincent BRUNEL et Amandine BATARDIERE

23 août 2025 : Joël DOURSAT et Jennifer Kendall

11 octobre 2025 : Arnaud HAQUETTE et Julia ROBERT

24 octobre 2025 : Julien GOURDET et Elise NOROOZI AGH GHALEH



Tous nos vœux de bonheur

Décès

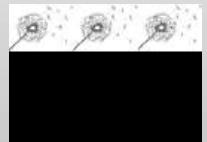
07 juillet 2025: Francis HERVÉ—Maire honoraire

19 août 2025 : Hélène LINDON épouse MACKENZIE PEERS—Ancienne conseillère

03 septembre 2025 : Jeanne Louise LADEUIL

17 novembre 2025 : Raoul MARIN—Ancien adjoint

Toutes nos condoléances



**La mairie et l'agence postale communale seront fermées
du 23 décembre 2025 au 04 janvier 2026**

Vos colis et recommandés seront en instance à l'agence de Trémolat

**La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 17 janvier à 16h
à la salle du château.**



**Retrouvez toutes les actualités de la commune sur notre site internet
<https://limeuil-en-perigord.com> et sur l'application PanneauPocket**

**Vous pouvez nous faire parvenir votre adresse mail personnelle si vous
souhaitez être informé directement de toutes les activités municipales et
de la vie communale.**

Mairie de Limeuil - 43 Rue du port - 24 510 Limeuil - Tel: 05.53.63.30.89 -
mairie@limeuil.fr
www.limeuil-en-perigord.com

**Directeur de publication : Jean-Claude HERVÉ,
Comité de rédaction et rédaction : Jean-Claude HERVÉ, Laura PISTRE
Photos: Jean-Claude HERVÉ, Éric HERVE, Associations de Limeuil**